Oct 19 1906
Jun 14 1907
FRENCH No. 365.643
addition 6.791
FRANCE
MAR. 1907
6,791
416/9

M. Ravelli

N° 6.791

Fig.1.

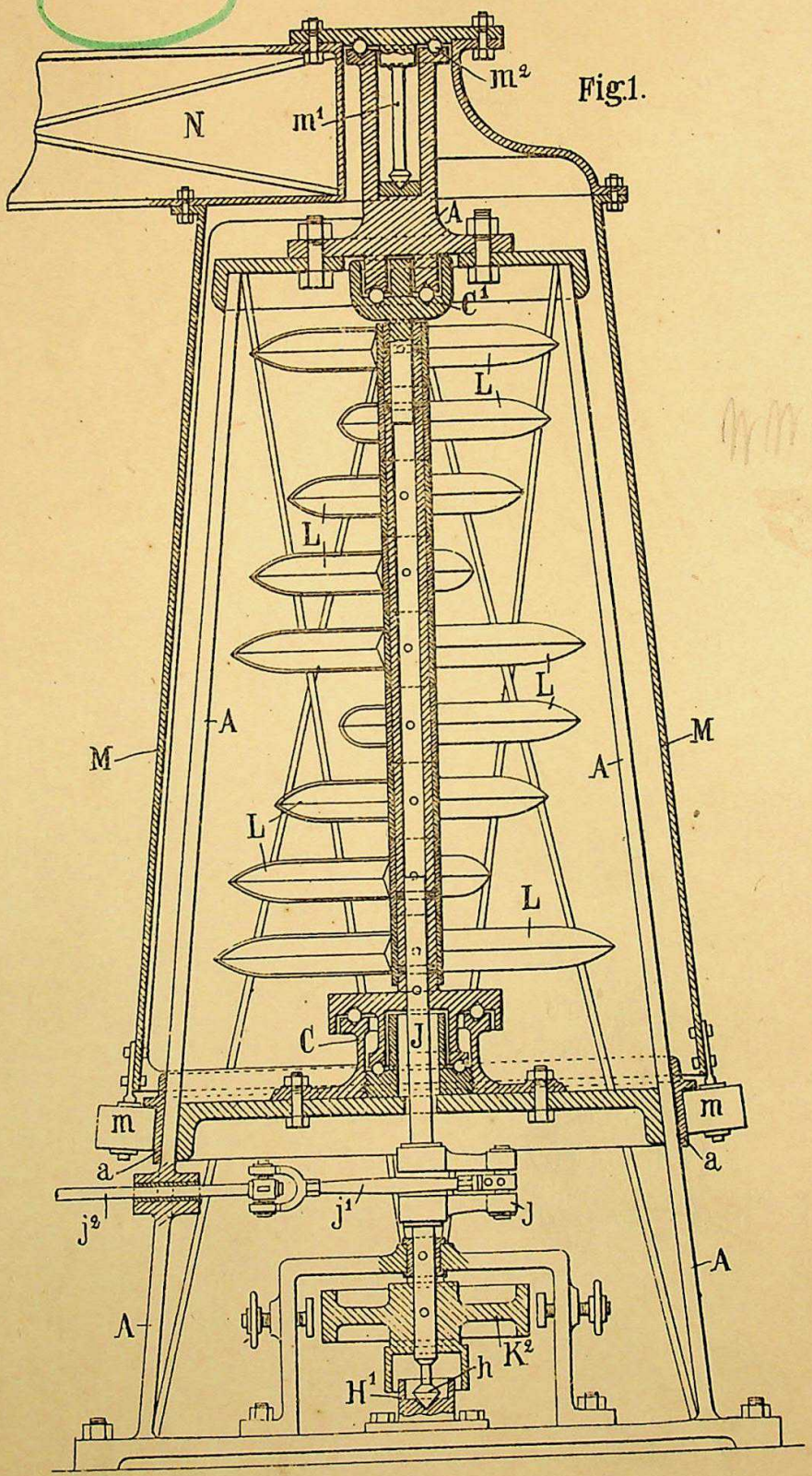

197A
D'S.6

Demande Oct 19 1906 FRENCH No. 365.643
Delivré Jan 14 1907 6.791
F No 365643/6791
170 WIND WHEELS,
15 Horizontal.

2 planches. — Pl. I

Fig. 2.

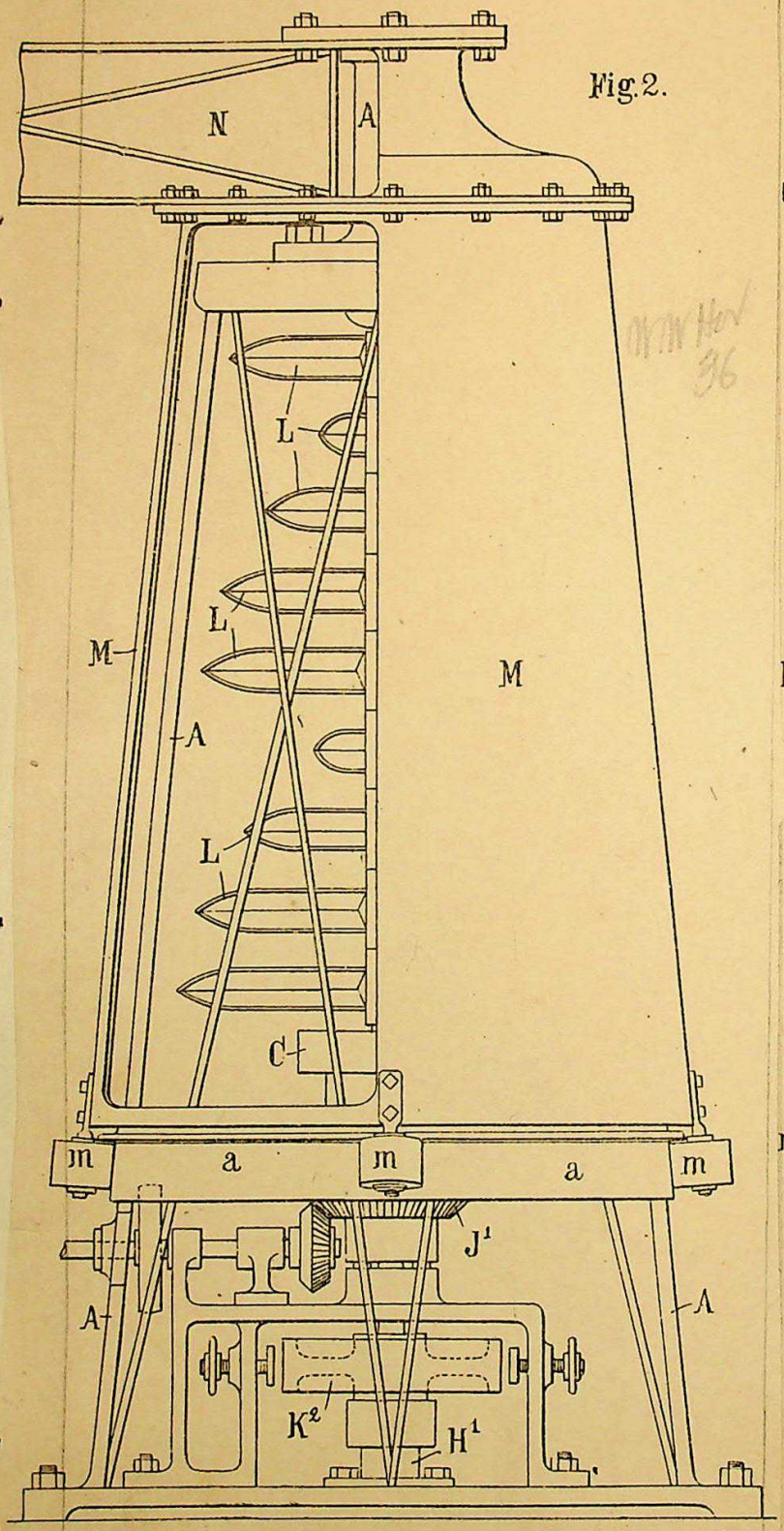

2 planches. — Pl. II

Fig. 5.

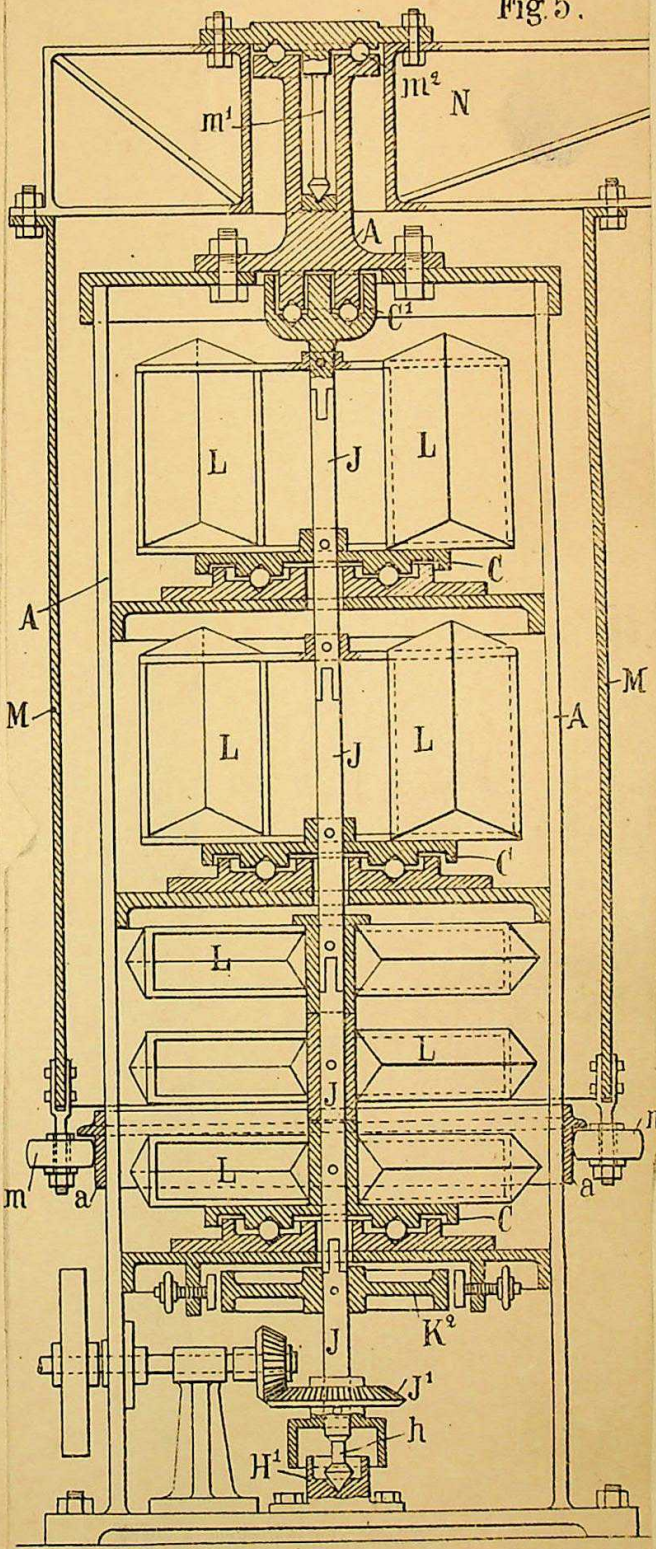

Demande Oct 19 1906
Acceptée Jan 14 1907
FRENCH No. 365.643
6.791
170 WIND WHEELS,
Horizontal.

N° 6.791

M. Ravelli

Fig. 3.

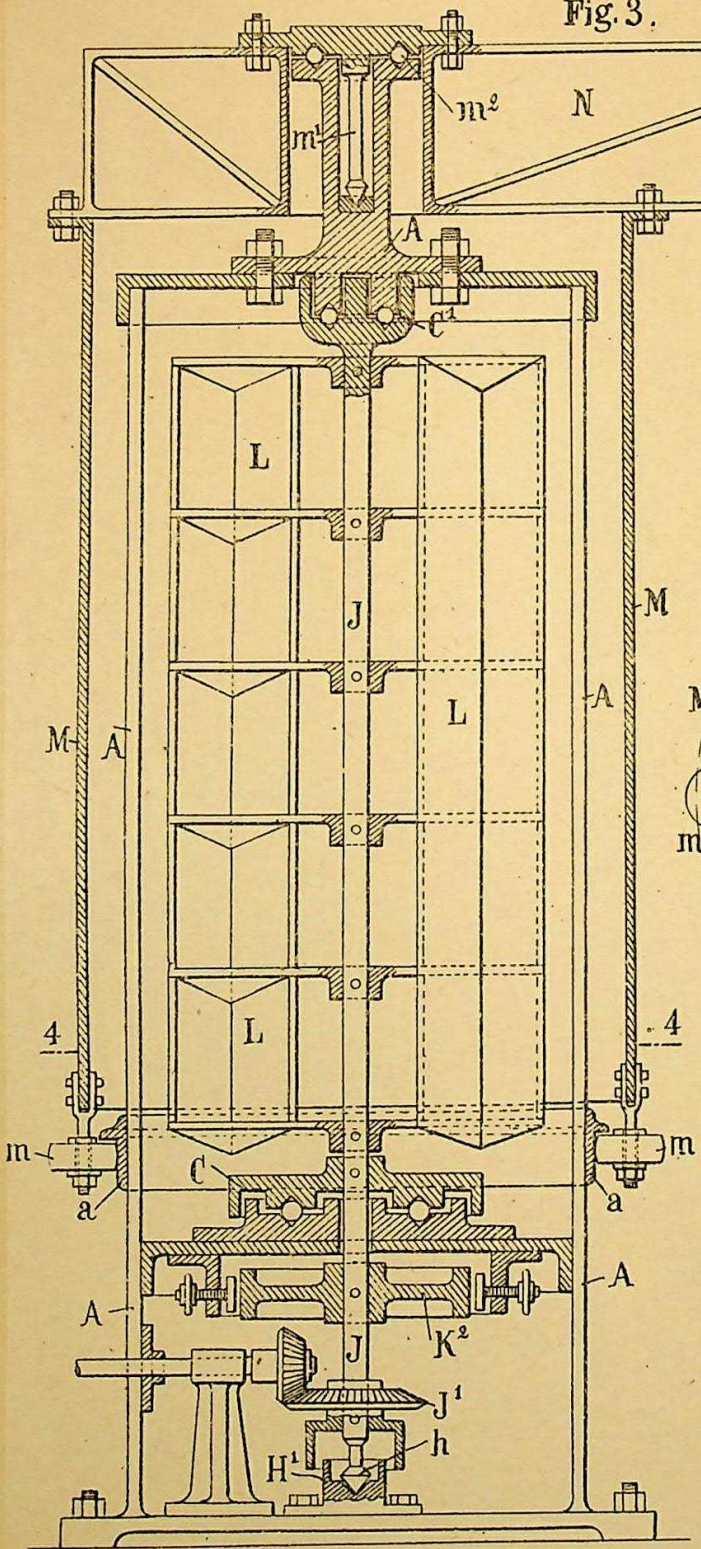

Fig. 4.

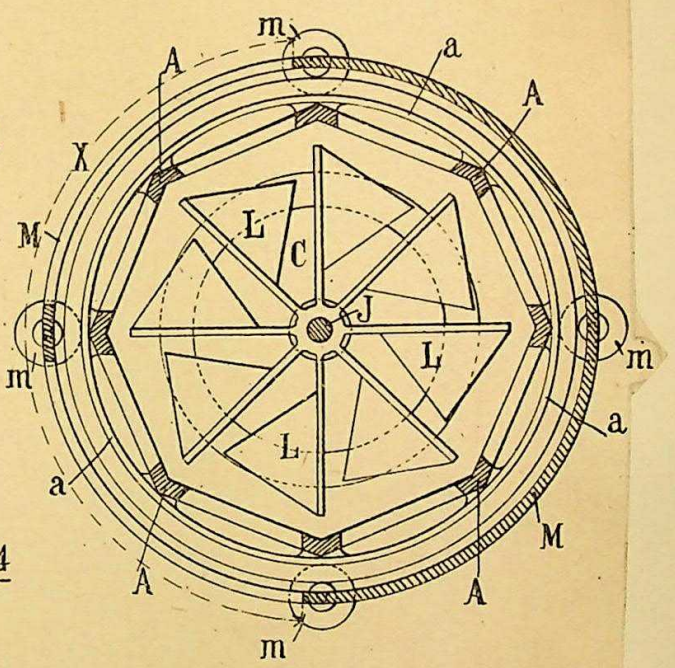

170 WIND WHEELS, Horizontal. 36

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

2E ADDITION
AU BREVET D'INVENTION
N° 365.643

V. — Machines.

8. — Moteurs divers.

N° 6.791

Duplicate.

Moteur à vent.

M. Jacques-Hyacinthe RAVELLI résidant en France.

(Brevet principal pris le 11 avril 1906.)

Demandée le 19 octobre 1906.

Délivrée le 14 janvier 1907. — Publiée le 1er mars 1907.

1re addition n° 6.407.

Cette deuxième addition au brevet du 11 avril 1906 est relative à des perfectionnements aux moteurs à vent du type à ailes horizontales, tels que ceux représentée dans le brevet principal et la première addition du 22 juin 1906.

L'un de ces perfectionnements se rapporte à la disposition d'un tambour-abri vertical destiné à abriter les ailes lors de leur retour contre le vent, ce tambour-abri portant un gouvernail qui l'oriente selon la direction du vent, de manière à découvrir les ailes du côté d'où vient le vent et à les protéger en sens inverse.

Le dessin annexé représente à titre d'exemple plusieurs formes d'exécution de moulins à ailes multiples horizontales avec un tambour-abri à orientation automatique, selon le système exposé ci-dessus.

Dans ces diverses figures, J indique l'arbre vertical auquel sont fixées les ailes L convenablement réparties; cet arbre est tourillonné à sa partie supérieure et à sa partie inférieure par des coussinets à billes C^1 et C, avec un pivot de centrage h H^1; il porte un tambour de freinage à main K^2 et la transmission est effectuée soit par engrenages J^1, soit directement par arbre-manivelle et bielle, j, j^1, j^2, comme figure 1, dans le cas où l'on a besoin d'un mouvement alternatif.

A indique le bâti général.

Il n'est pas nécessaire de revenir en détail sur ces diverses dispositions qui sont semblables ou analogues à celles décrites dans le brevet principal et dans la première addition.

Les ailes L peuvent être soit en forme d'auges horizontales, comme figures 1 et 2, soit en forme d'auges verticales parallèles à l'arbre J, comme figures 3 et 4, soit en groupes distincts d'auges verticales et d'auges horizontales, comme figure 5, et s'il y a lieu l'arbre J, indépendamment des coussinets inférieur et supérieur C et C^1, peut être supporté par d'autres coussinets intermédiaires, comme il est indiqué figure 5.

On comprend que l'on peut réaliser diverses variantes sans modifier la disposition générale.

Le point caractéristique de la présente addition réside dans le tambour-abri vertical qui consiste en un tambour M analogue à une cloche recouvrant le moulin et qui est évidé suivant un arc X convenable pour permettre une bonne action du vent sur la partie ainsi découverte des ailes; ce tambour est supporté à sa partie supérieure par un coussinet à billes m^2 avec un pivot de centrage m^1 et à sa partie inférieure il est guidé au moyen de galets m roulant sur un chemin a appartenant au bâti.

A ce tambour est fixé un gouvernail N.

Prix du fascicule : 1 franc.

Par cette disposition, le tambour-abri s'oriente automatiquement selon la direction du vent et découvre les ailes dans le sens convenable pour recevoir l'action du vent, en les abritant de celui-ci lors de leur retour en arrière.

La force du vent est ainsi complètement utilisée. Ce système permet d'établir des moulins sous une forme compacte, robuste et propres à fournir de grandes puissances.

RÉSUMÉ.

Cette deuxième addition au brevet du 11 avril 1906 est relative à :

Un perfectionnement aux moulins à axe vertical et ailes horizontales qui consiste à les loger dans un tambour-abri évidé suivant un secteur convenable pour permettre la meilleure action du vent sur les ailes, et abriter celles-ci lors de leur retour contre le vent, ce tambour-abri pouvant tourner librement et étant muni d'un gouvernail, de manière à s'orienter automatiquement selon la direction du vent.

JACQUES-HYACINTHE RAVELLI.

Par procuration :

ARMENGAUD aîné.

IMPRIMERIE NATIONALE. — Pour la vente, s'adresser à la SOCIÉTÉ BELIN ET Cie, 56, rue des Francs-Bourgeois, Paris (3e).